



On vous explique pourquoi des panneaux publicitaires ont été bâchés dans la zone commerciale Terre-Neuve



Ils ont recouvert des panneaux publicitaires de grandes bâches. Des militants de l'association Paysages de France avaient ciblé la zone commerciale Terre-Neuve à Prémilhat et Domérat, samedi après-midi. Une entrée d'agglomération où les dispositifs publicitaires se succèdent sur plusieurs centaines de mètres.

Une dizaine de personnes sont donc passées à l'action. Avec un but, sur le fond : dénoncer la présence, en nombre, de ces panneaux qu'ils jugent tout simplement illégaux. Jean-Marie Delalande est le président de Paysages de France, une association qui s'est donnée pour but la préservation des paysages.

Paysages de France s'est fait connaître ces dernières années avec son palmarès de *"la France moche"* où elle classe les zones où des grands affichages publicitaires polluent le paysage.

Deux panneaux ont été recouvert de bâches durant quelques heures, d'autres se sont vus apposer un autocollant *"panneau illégal"*. Les représentants de l'association avaient écrit aux maires concernés et au président de MonCo il y a quelques semaines. Contacté, le maire de Prémilhat confirme avoir reçu ce courrier. Bernard Pozzoli assure qu'un recensement des affichages non-conformes a été effectué. Et que les enseignes et afficheurs qui n'étaient pas dans les clous ont été appelés à se conformer à la législation.

En 2021, Montluçon co s'était doté d'un règlement local de publicité intercommunal pour renforcer justement la législation liée à la publicité sur le territoire.